

CARTE SCOLAIRE 1er degré CTPD du lundi 4 avril 2011

Dans son discours d'introduction, l'IA indique que la carte scolaire s'effectue dans un contexte contraint pour l'Éducation Nationale, le gouvernement ne remplaçant pas 1 fonctionnaire sur 2 partant à la retraite. Il décrit son positionnement personnel : traitement différencié école rurale et zone urbaine, respect de la structure départementale des écoles, de la ruralité, de la place des RA-SED, des EMALA.

On peine à retrouver ces déclarations d'intention dans le projet de carte scolaire suivant :

Type de poste	Suppressions de postes		Type de poste	Créations de postes	
Adj mat	Aubusson Sandeau	2 ⇒ 1 cl.	Adj mat	La Souterraine F Canards	2 ⇒ 3 cl.
Adj mat	Guéret Assolant	6 ⇒ 5 cl.	Adj mat	Gouzon	2 ⇒ 3 cl.
Adj Elém	Guéret Cerclier	7 ⇒ 6 cl.	Adj Elém	Fursac	3 ⇒ 4 cl.
Adj Elém	Guéret Prévert	8 ⇒ 7 cl.	Déch direction	Fursac Elémentaire	+0.25
Adj Elém	La Souterraine Tristan l'Hermitte	10 ⇒ 9 cl.	Adj Prim	RPI La Brionne/St Léger	3 ⇒ 4 cl.
Adj mat	Bourganeuf Riffaterre	6 ⇒ 5 cl.	Adj CLIS	Guéret/ Guéry	+1
Adj Elém	Saint Sulpice le Guéretois	5 ⇒ 4 cl.	BM	Felletin mat	+1
Adj Prim	Saint Sébastien*	4 ⇒ 3 cl.*			
Adj Prim	La Nouaille/St Yrieix la Mtgne	3 ⇒ 2 cl.			
Adj Prim	Bénévent/Marsac	7 ⇒ 6 cl.			
Adj Prim	Lourdoueix/Méasnes	4 ⇒ 3 cl.			
Adj Prim	Viersat/Nouhant	3 ⇒ 2 cl.			
Poste E	Rased Aubusson Villeneuve	- 1			
Poste E	Rased Bonnat	- 1			
Poste G	Rased Bonnat	- 1			
Poste G	Rased Bourganeuf	- 1			
TICE	Cons. Pédag. Départemental	- 1			
TICE	Animateur Guéret2-ASH	- 1			
Non francophone	Itinérant Aubusson	- 1			
Déch. direction	Guéret Cerclier élém	-0,25			
Déch. direction	Bussière-Dunoise	-0,25			
Déch. direction	Parsac	-0,25			
	Total	-19,75		Total	+6,25

* le 1/4 de décharge direction est maintenu pour une année.

Chacun aura observé que « la carte scolaire reste bien sûr adaptée aux problématiques départementales » et que « l'accent est mis sur le renforcement des apports pédagogiques dans le respect de la structure scolaire du département » comme l'indiquait l'IA dans la présentation du contexte départemental dans les documents préparatoires.

Le SNUipp-FSU23 est intervenu pour les écoles suivantes :

- école de **Sannat** : 32 élèves pour 1 classe de la TPS au CM2, le SNUipp demande une ouverture. L'IA, qui pourtant reconnaît les effectifs annoncés ne propose pas d'ouverture. Le SNUipp-FSU indique que cette école ne doit pas revivre la même rentrée que cette année où il a fallu attendre le CTPD de rentrée pour avoir une ouverture provisoire. Cette situation précaire n'est pas acceptable pour les élèves, les enseignants et les parents d'élèves. L'IA ne change pas de position et indique que la situation sera réexaminée à la rentrée.

De la même façon, l'IA ne transforme pas en ouvertures les moyens provisoires des écoles de **Rougnat, Bonnat, Saint-Agnant-de-Versillat**. L'IA n'ouvre pas une 4ème classe à **Bellegarde** alors que les effectifs prévus sont de 97 élèves sur le RPI et n'ouvre pas une 3ème classe sur le RPI de **Roches / Ladapeyre** avec des effectifs attendus de 44.

- fermeture d'une classe à l'école maternelle de **Bourganeuf** : 116 élèves pour 5 classes après carte scolaire, soit une moyenne de plus de 23 élèves par classe. Le SNUipp fait remarquer que cette école maternelle située en ZEP accueille de nombreux élèves qui ne parlent pas français à la maison. Le maintien de la structure à 6 classes est nécessaire pour un bon départ scolaire. De plus, la suppression du poste G du RASED amplifie encore la non prise en compte des élèves en difficulté. L'IA ne change pas de position.

- fermeture d'une classe au **RPI La Nouaille / St-Yrieix-la-Montagne** 32 élèves pour 2 classes après fermeture selon l'IA. La municipalité en annonce elle 42. Le SNUipp souhaite le maintien des 3 classes qui assure une bonne répartition pédagogique. L'IA indique que si les effectifs annoncés se confirment à la rentrée, il procédera à une réouverture (provisoire).

- fermeture d'une classe au **RPI Viersat / Nouhant** : même situation dénoncée par le SNUipp que sur le RPI ci-dessus.

- fermeture d'une classe dans les écoles de **Guéret** et **La Souterraine** accueillant des CLIS. Le SNUipp-FSU fait remarquer que les élèves de CLIS devraient pouvoir être comptabilisés dans les effectifs puisque les élèves sont intégrés dans les classes banales. Ainsi, là où l'IA annonce à **Cerclier**, 22,67 élèves en moyenne par classe, après fermeture de la 7ème classe ce sera plutôt 26,66 élèves en moyenne par classe en comptant les 24 élèves de CLIS. De la même façon, à **Tristan l'Hermitte** à **La Souterraine**, cela fera 25,33 élèves en moyenne pour les 9 classes.

Pour toutes les autres suppressions contestées (maternelle **Sandeau** à **Aubusson**, maternelle **Assolant** à **Guéret**, élémentaire **Prévert** à **Guéret**, **St-Sulpice-le-Guérétois** élémentaire, **St-Sébastien, Bénévent / Marsac, Lourdoueix / Méasnes**) ou les ouvertures demandées (**Ajain, Gouzon** élémentaire **St-Vaury** maternelle, **Moutier-Malcard, St-Priest-la-Feuille, Naillat**), le SNUipp-FSU est intervenu en indiquant les effectifs exacts qui lui avaient été fournis notamment pour que soient bien pris en compte les élèves de 2 ans ce qui n'était pas le cas, l'administration les ayant systématiquement minorés. Même si l'IA a effectivement retenu nos corrections, il n'a pas modifié ses décisions.

Le SNUipp-FSU dénonce l'utilisation des **EMALA** comme moyens de remplacement, même si ce n'est que pour quelques mois. C'est autant de temps qui ne sera pas mis à disposition des collègues, des écoles et des élèves creusois : 8 semaines sur 30 semaines d'intervention représentent une réduction de plus d'un quart des actions. C'est autant d'écoles qui n'y auront plus accès, cela conduit les élèves creusois à ne plus avoir qu'une intervention (au mieux !) au cours de leur scolarité... C'est une réduction « des apports pédagogiques » énoncés en introduction et réduit d'autant l'ouverture culturelle et sportive offerte aux élèves creusois. Toucher à ces postes est un recul dans la prise en compte de la ruralité du département.

L'IA répond qu'il a fait le choix de ne pas supprimer ces postes mais qu'il doit mobiliser tous les postes mobiles pour les mois de janvier et février. Doit-on comprendre que les missions des EMALA sont essentielles pour notre département, sauf quand on a besoin d'eux ailleurs, pour d'autres missions que les leurs ?

Le SNUipp-FSU s'oppose à la suppression d'un **poste FLE**. Avec 40 élèves pris en charge cette année (hors CLIN), ces intervenants sont aujourd'hui indispensables pour apprendre à maîtriser le français et favoriser l'intégration. Que vont devenir ces élèves ? Qui va les prendre en charge ? Quelle aide sera proposée aux enseignants concernés ? Ces questions du SNUipp n'ont obtenu aucune réponse.

Le SNUipp s'oppose aussi à la suppression des postes **RASED**. Depuis la dernière restructuration (il y a 2 ans), les RASED ont plus de 1000 élèves relevant de leur secteur. Ils n'ont plus les moyens d'intervenir partout où il y a des besoins, les enveloppes sont largement insuffisantes et les écoles trop nombreuses par secteur. Avec ces suppressions, les RASED ne seront plus complets, les enveloppes toujours insuffisantes, les écoles encore plus nombreuses et beaucoup seront trop éloignées pour espérer bénéficier de l'aide des maîtres spécialisés ! L'apparition de grandes zones blanches dans lesquelles les élèves en difficulté ne peuvent se voir offrir l'aide nécessaire montre que le service public d'éducation n'est plus accessible à tous. On voit même apparaître un RASED ne comportant pour seule aide qu'1 psychologue !

Quant à la suppression des postes TICE, le SNUipp fait remarquer que cela va à l'encontre de l'ambition affichée avec les écoles numériques rurales. Dans ce domaine, l'IA se prive de toute capacité de formation ultérieure des collègues censés utiliser ce matériel considérant sans doute que les 9H de formation assurée par les fournisseurs aux collègues présents à l'école à ce moment-là est suffisante...

Pour le SNUipp-FSU, cette carte scolaire est loin de remplir les objectifs affichés par l'IA : il dit vouloir maintenir les EMALA et affirme que « l'accent sera porté sur le développement de l'enseignement des sciences » mais il en change leurs missions pour assurer des remplacements en janvier en février ! Il affirme vouloir une articulation entre les différents types d'aide apportés par l'école et à l'école, mais il supprime les postes de RASED vacants (quand on sait que des personnels motivés n'ont pas pu partir en formation, faute de moyens...)!

Cette année, le manque de personnels s'est fait ressentir dès le mois d'octobre avec un déficit compris entre 7 et 15 postes. Or un seul poste de brigade mobile est créé.

En conclusion, triste carte scolaire pour l'avenir des élèves creusois. Quant aux enseignants, la mission qui leur est confiée d'assurer la réussite de tous les élèves est devenue mission impossible : comment faire mieux quand d'années en années la réalité des classes c'est plus d'élèves par classe, moins d'aide pour les élèves en difficulté, absence de formation, remplacements non assurés ,

VOTE : POUR 10 (Administration); CONTRE : 10 (UNSA + FSU)

Les représentants FSU : COUEGNAS Fabrice, FAVIERE Alain, GORGEON Sandrine, LARIGAUDERIE Michel, PICOUT Stéphane, POLLI Martine, REYNAUD Isabelle